

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

3e trimestre 2007

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au troisième trimestre 2007, le produit intérieur brut (PIB) progresse de + 0,7 % après + 0,3 % au deuxième trimestre. Les dépenses de consommation des ménages augmentent de + 0,8 % après + 0,6 % au deuxième trimestre de 2007. Le commerce extérieur s'améliore légèrement. Les exportations connaissent une forte accélération (+ 1,7 % après + 0,7 % au deuxième trimestre), alors que les importations décèlent (+ 1,4 % après + 1,8 % au trimestre précédent).

Au deuxième trimestre 2007, le taux de chômage au sens du BIT (Bureau International du travail) (1) s'établit à 8,1 % de la population active en France métropolitaine. Au cours du deuxième trimestre 2007, l'emploi salarié du secteur concurrentiel (2) progresse de 0,4 % après 0,7 % au 1er trimestre.

SYNTHÈSE DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE AU 3e TRIMESTRE

Au 30 septembre 2007, la Haute-Normandie compte 65 200 demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite. En valeurs corrigées des variations saisonnières, ce nombre diminue de 2,1 % par rapport au 30 juin 2007.

Au 2e trimestre 2007 (3), l'emploi salarié haut-normand dans le secteur privé non agricole diminue de 0,1 %. Les secteurs de la construction et des services sont cependant toujours créateurs d'emplois tandis que les effectifs salariés du commerce et de l'industrie sont à la baisse. Sur un an, toutefois, l'emploi régional augmente de 1,1 %. Cette progression bénéficie le plus à la Seine-Maritime, l'Eure subissant encore des pertes d'emploi importantes dans l'industrie. La construction et les services sont les secteurs les plus créateurs d'emplois dans la région, avec des hausses respectives de 4,2 % et de 3,3 %. L'emploi se stabilise dans le commerce (+ 0,1 %) et diminue de 2,2 % dans l'industrie.

Au 3e trimestre 2007, les créations d'entreprises se stabilisent en Haute-Normandie (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent), tandis qu'elles progressent de 10,4 % au plan national. Leur évolution sur un an reste soutenue et est plus marquée dans la région (+ 18,1 %) qu'en France (+ 12,8 %) ; les exportations s'élèvent à 6,2 milliards d'euros et les importations à 7,6 milliards d'euros. Les ventes à l'étranger augmentent davantage (+ 8 %) que les achats (+ 2,7 %). A l'exportation, la progression est particulièrement marquée pour les produits pétroliers raffinés dont les ventes progressent de + 11,2 %. Parmi les produits importés, les augmentations les plus importantes concernent la chimie organique (+ 39,3 %) et les produits pharmaceutiques (+ 27,2 %). A l'inverse, les achats de produits pétroliers raffinés sont en très forte baisse (- 25,0 %) ; l'activité reprend vivement dans la construction. Le nombre de logements mis en chantier est de 3 260 en Haute-Normandie, en forte hausse par rapport au trimestre précédent. L'évolution sur un an reste très élevée et atteint 37,8 % alors qu'au plan national, la tendance est inverse (- 1,9 %). Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier s'accroissent aussi très fortement ce trimestre. La croissance sur un an en Haute-Normandie est largement supérieure à celle de la France (+ 71,1 %, contre + 6,8 % au plan national) ; la fréquentation hôtelière est en net repli de - 5,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les nuitées vendues à la clientèle étrangère progressent de 3,5 % tandis que la fréquentation de la clientèle française accuse une baisse de 10,5 % ; l'activité industrielle se situe à un niveau proche de celui du trimestre précédent, grâce à un fort rebond en septembre, après le repli saisonnier du mois d'août. L'activité dans les services marchands est restée dynamique au cours du 3e trimestre et est toujours en progrès comparée au même trimestre de l'année précédente.

(1) La nouvelle série de taux de chômage au sens du BIT publiée par l'Insee est établie à partir d'une définition qui se rapproche des statistiques européennes.

(2) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale).

(3) dernier chiffre connu.



INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS : bon maintien de l'activité

Au 3e trimestre, l'activité industrielle se situe à un niveau proche de celui du trimestre précédent, grâce à un fort rebond en septembre, après le repli saisonnier du mois d'août. Les carnets de commandes, globalement bien garnis, justifient un haut niveau d'utilisation des capacités productives. La stabilité de l'emploi industriel permet la poursuite de la lente amélioration déjà signalée depuis un an. Les chefs d'entreprise font preuve d'un optimisme raisonnable dans leurs prévisions.

A un an d'écart, l'ensemble des secteurs affiche des progrès, un redressement apparaissant en fin de période dans certains segments de la filière automobile.

L'activité dans les services marchands est restée dynamique au cours du 3e trimestre et est toujours en progrès comparée au même trimestre de l'année précédente. La bonne tenue de la demande autorise des revalorisations tarifaires et justifie quelques embauches. Le maintien d'un courant d'affaire comparable est attendu pour le trimestre à venir □

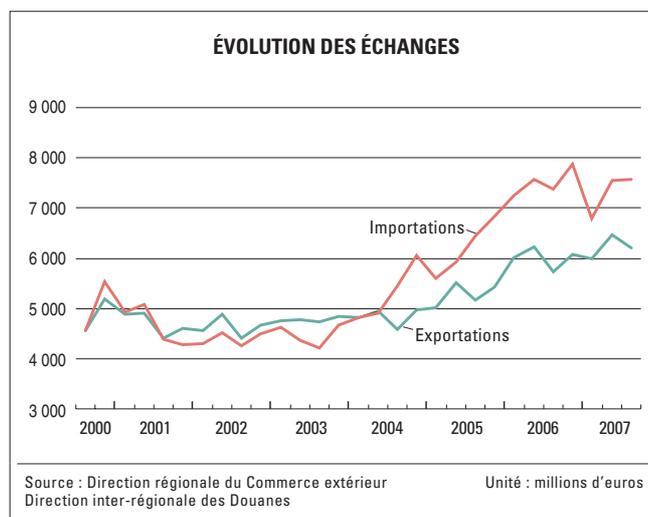
COMMERCE EXTÉRIEUR : fort accroissement des exportations en un an

Au 3e trimestre 2007, les exportations en Haute-Normandie s'établissent à 6 198 millions d'euros, en augmentation de 8 % par rapport au 3e trimestre 2006. Les importations s'accroissent de 2,7 % à s'élever à 7 566 millions d'euros.

En augmentation de 11,2 %, les produits pétroliers raffinés viennent en tête des exportations haut-normandes et représentent 19,3 % du montant total des exportations. Suivent les produits pharmaceutiques et les produits de la chimie organique, dont les ventes augmentent respectivement de 2,3 % et de 1,7 %. Les exportations de produits de la construction automobile sont stables et représentent 7 % des ventes à l'étranger, devant celles de la parachimie qui progressent de 4,6 %.

Les achats d'hydrocarbures naturels dominent toujours largement, bien qu'en léger recul (- 3 %) et représentent encore 40 % du total des importations. Les achats de produits pétroliers raffinés se rétractent de - 25 % pour ne plus constituer que 12 % du total. Les achats de produits de la chimie organique et de produits pharmaceutiques sont en très forte hausse (respectivement + 39,3 % et + 27,2 %).

Sur les quatre derniers trimestres, les exportations et importations régionales s'élèvent respectivement à 24 721 et 29 765 millions d'euros (soit respectivement 6,3 et 6,8 % des montants

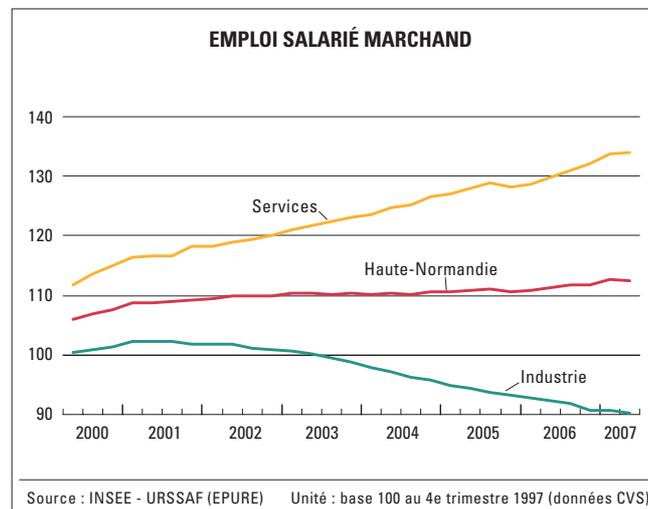


nationaux correspondants). Par rapport aux quatre trimestres précédents, les exportations progressent de 5,8 % et les importations de 2,6 % □

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND NON AGRICOLE (hors intérim) : un léger recul

Au 2e trimestre 2007, l'emploi recule légèrement (- 0,1 %) par rapport au trimestre précédent. Les créations d'emplois se poursuivent dans la construction (+ 0,5 %) et dans les services (+ 0,2 %) mais à un rythme moins soutenu que les trimestres précédents. Les réductions d'effectifs perdurent dans l'industrie (- 0,3 %) mais concernent également le commerce (- 0,4 %) et surtout le commerce de détail. L'emploi progresse de 0,3 % dans l'Eure tandis qu'il diminue de 0,2 % en Seine-Maritime, touchée par le repli des effectifs de l'industrie et du commerce.

Entre le 30 juin 2006 et le 30 juin 2007, l'emploi salarié progresse de 1,1 % en Haute-Normandie. La baisse encore soutenue des effectifs industriels (- 2,2 %) est contrebalancée par les fortes augmentations des emplois de service (+ 3,3 %) et surtout de la construction (+ 4,2 %). Dans le commerce, l'emploi stagne avec une évolution de + 0,1 %. Les créations d'emplois profitent surtout à la Seine-Maritime (+ 1,3 %). Dans l'Eure, la progression est moins vive (+ 0,5 %) en raison des pertes d'emplois dans l'industrie (- 2,7 %) □

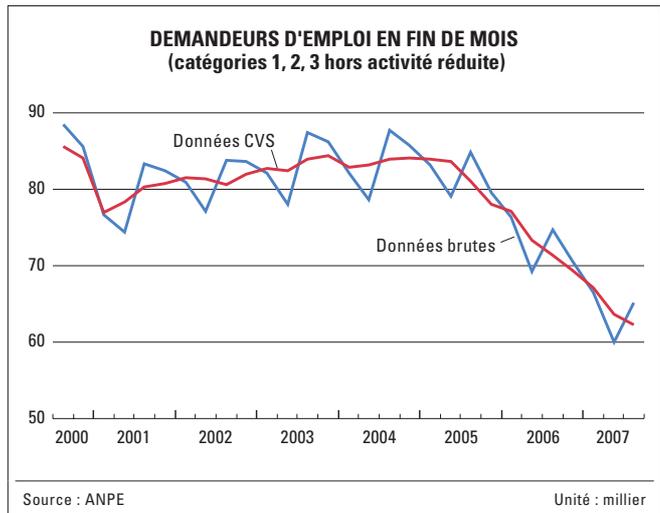


DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite) :

tendance continue à la baisse

En Haute-Normandie, au 30 septembre 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite s'élève à 65 184 en données brutes. En valeurs corrigées des variations saisonnières, ce chiffre diminue de 2,1 % par rapport au 30 juin 2007, poursuivant la même tendance que les trimestres précédents. Cette baisse se manifeste dans les deux départements mais elle est plus prononcée en Seine-Maritime. Elle bénéficie le plus aux jeunes de moins de 25 ans (- 4 %). La tendance globale est semblable pour la France métropolitaine (- 1,2 %).

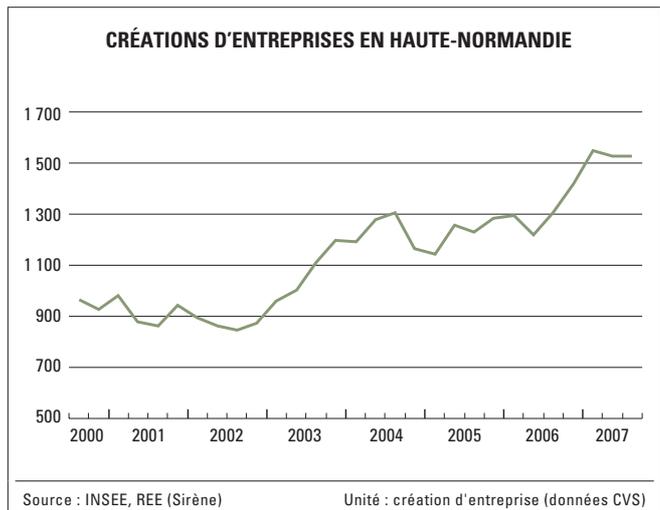
Par rapport au 30 septembre 2006, le nombre de demandeurs d'emploi recule de 12,8 % en Haute-Normandie. Les chômeurs de longue durée bénéficient le plus de ce mouvement (- 25,6 %). Le nombre de demandeurs d'emploi décroît aussi chez les femmes (- 13,6 %) et chez les jeunes (- 11,3 %). L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est comparable au plan national (- 10,1 %) □



CRÉATIONS D'ENTREPRISES : stables à un niveau élevé

Au 3e trimestre 2007, 1 417 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de créations se stabilise (- 0,1 %), après une diminution de 1,5 % au trimestre précédent. Les créations sont en retrait de 4,5 % dans le commerce et de 2,3 % dans les services aux entreprises tandis qu'elles augmentent de 6,5 % dans les services aux particuliers. Les créations d'entreprises progressent également dans la construction (+ 6,8 %). Au plan national, l'augmentation des créations atteint 10,4 %. Elle concerne tous les grands secteurs d'activités.

Sur un an, les créations d'entreprises continuent leur progression en Haute-Normandie (+ 18,1 %). Cette tendance est généralisée aux principaux secteurs ; elle est plus marquée qu'au plan national (+ 12,8 %) □



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : en baisse après deux trimestres consécutifs d'augmentation

Au 2e trimestre 2007, 208 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Haute-Normandie. En valeur corrigée des variations saisonnières, le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 3,7 % par rapport au trimestre précédent. Au 1er trimestre 2007, ce nombre augmentait de 3,3 %. Au plan national, la baisse au 2e trimestre est moins marquée que dans la région (- 1 %).

Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 1,5 % en Haute-Normandie. La construction et les services aux entreprises sont particulièrement touchés tandis que les transports et l'industrie bénéficient d'une amélioration. Au plan national, les défaillances s'accroissent de 1,4 % □

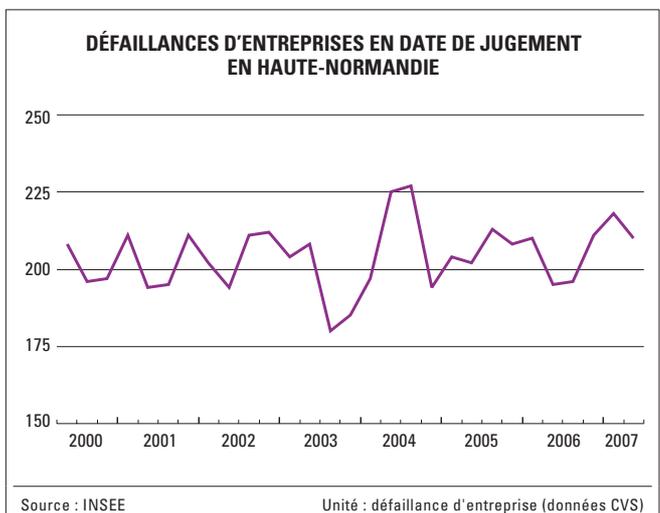
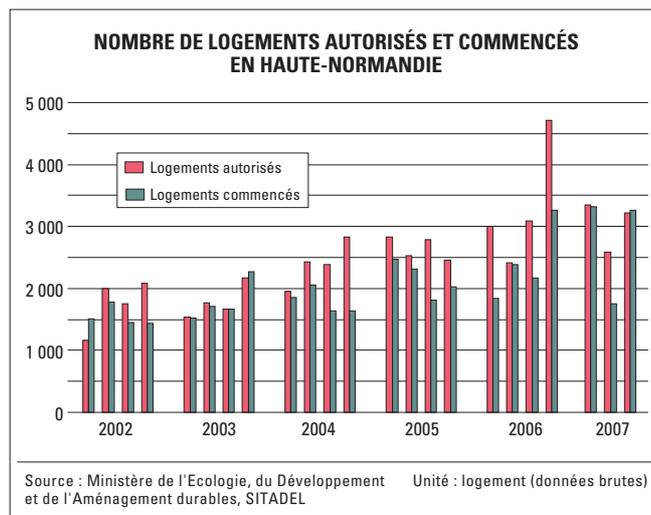


TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER : en nette progression

Au cours du 3e trimestre 2007, 3 260 logements ont été mis en chantier en Haute-Normandie, ce qui constitue une très forte progression après un 2e trimestre plus morose. L'augmentation de l'activité concerne les logements individuels comme les logements collectifs. Sur un an, le nombre de mises en chantier progresse de 37,8 %, tandis qu'au plan national, la construction de logements recule de 1,9 %.

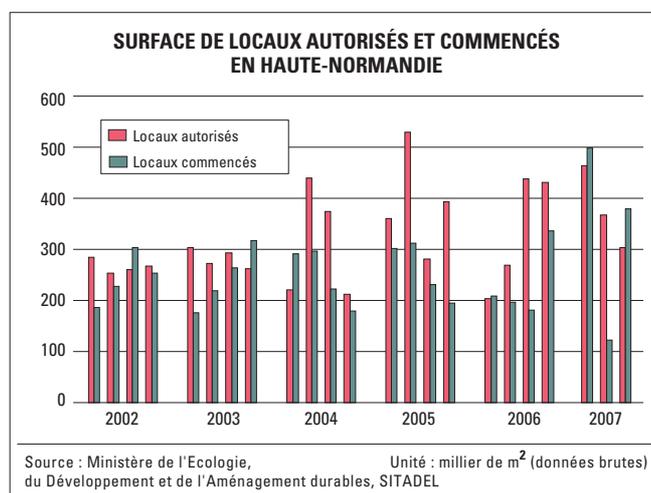
Au 3e trimestre 2007, les autorisations de construction de logements progressent de 23,9 % dans la région, après deux trimestres consécutifs de baisse. Sur un an, la progression atteint 26,6 % tandis qu'au plan national, elle reste plus modeste (+ 1,5 %) □



LOCAUX MIS EN CHANTIER : forte reprise de l'activité

Durant le 3e trimestre 2007, 379 800 m² de surfaces de locaux non résidentiels ont été mis en chantier en Haute-Normandie. Elles augmentent très fortement, après un second trimestre en baisse. Sur un an, elles progressent de 71,1 % en Haute-Normandie contre seulement + 6,8 % au plan national.

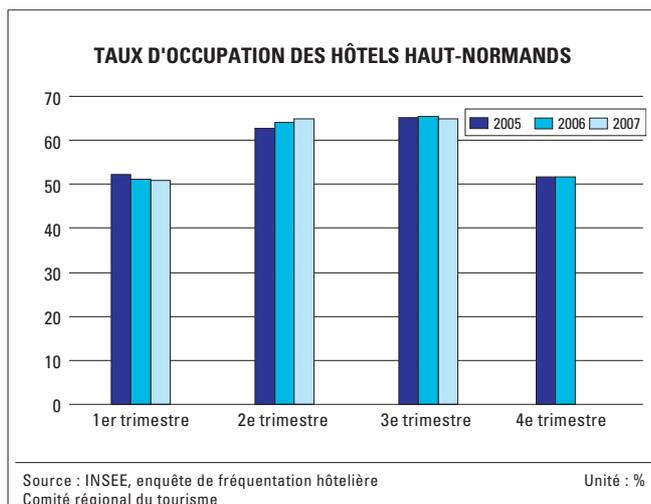
Les autorisations de construire des locaux non résidentiels diminuent de 17,3 % en Haute-Normandie. Sur un an, elles augmentent de 20 %, soit une hausse bien plus marquée qu'au plan national (+ 4,2 %) □



FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : en baisse

Au 3e trimestre 2007, les hôtels haut-normands ont vendu 870 000 nuitées. La fréquentation hôtelière diminue de 5,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette baisse est due à une nette diminution de la fréquentation française (- 10,1 %) tandis que les nuitées réalisées par la clientèle étrangère s'accroissent de 3,5 %. Le taux d'occupation des hôtels haut-normands s'élève à 64,8 %. Il diminue de 0,6 point par rapport au même trimestre de l'année précédente tandis qu'il progresse de 2,1 points au niveau national.

Sur un an, les nuitées vendues en Haute-Normandie reculent de 2,6 %. Cette baisse de fréquentation concerne davantage la clientèle étrangère (- 5,4 %), que la clientèle française (- 1,5 %). Les nuitées vendues en hôtellerie classée 2 étoiles restent stables (+ 0,5 %). Au plan national, la tendance générale est inverse et les nuitées vendues augmentent de 2,6 % sur un an □



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

L'enquête de conjoncture est effectuée par les unités de la Banque de France de Haute-Normandie auprès d'un échantillon représentatif composé d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie régionale. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprise ; elles sont pondérées en fonction de l'importance de chaque unité de production au sein de sa branche et, dans l'industrie, par les poids respectifs des branches au niveau des agrégats. **Ces données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.**

Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon composé fin 2005 de 141 entreprises dans l'industrie et de 71 entreprises dans les services marchands.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les statistiques de commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Les données sont présentées selon la Nomenclature Économique de Synthèse.

La valeur des marchandises est prise en compte au passage de la frontière, valeur CAF à l'importation, valeur FAB à l'exportation. Les valeurs sont exprimées en millions d'euros.

Sont comptabilisées à l'importation, les marchandises dont le lieu de destination réelle est situé dans les départements 27 et 76. Sont comptabilisées à l'exportation, les marchandises exportées à partir d'un lieu situé dans les départements 27 et 76. Les données n'intègrent pas les échanges de matériel militaire. Les données du commerce extérieur font l'objet de mises à jour régulières.

La détermination du commerce extérieur régional est donc sans relation avec la situation géographique du siège social de la société exportatrice ou importatrice. En conséquence, il convient de ne pas assimiler exportations et productions régionales, ni importations et consommations régionales. Les statistiques régionales du commerce extérieur reflètent avant tout le poids de la région dans le commerce extérieur français.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

L'évolution de l'emploi est basée sur des données provisoires issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le système d'information EPURE (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) de l'INSEE permet de fournir un indicateur trimestriel localisé de l'évolution de l'emploi salarié.

Les données concernent l'emploi salarié dans le secteur marchand, avec quelques restrictions. Sont ainsi exclus les secteurs relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'administration, les postes et télécommunications, la Banque de France, les transports ferroviaires, la vente à domicile, et l'administration d'immeubles. Le personnel intérimaire, les effectifs de l'Éducation Nationale, les stagiaires AFPA et les caisses de congés payés (CCP) sont également exclus.

Le champ étudié (secteur privé de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) couvre 63,7 % de l'emploi salarié de la Haute-Normandie et 59 % de l'emploi total haut-normand. Il couvre le secteur de l'industrie à hauteur de 94 %, le BTP à 98 %, le commerce à 96 % et les services à 42 %.

DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite)

Les demandes d'emploi en fin de trimestre présentées ici comptabilisent les demandes d'emploi de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite. Ces statistiques sont d'origine administrative et sont fournies par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). En particulier, la mesure du nombre de demandeurs d'emploi dépend de la législation sociale, mais aussi du comportement des chômeurs et de la gestion du chômage.

Les chiffres publiés par l'ANPE concernent les demandes d'emploi enregistrées le dernier jour de chaque mois (demandes d'emploi en fin de mois). Seules les demandes en fin de trimestre (DEFM des mois de mars, juin, septembre et décembre) sont retenues ici.

Les données présentées ici sont brutes et les évolutions sont corrigées des variations saisonnières.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements (REE - Sirene), géré par l'Insee en application du décret n°73-314 du 14 mars 1973. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. En particulier, le phénomène de la reprise d'entreprise est dissocié de celui de la création. Le champ sur lequel portent les créations d'entreprises correspond à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire d'une entreprise fait l'objet d'une publication du Bodacc (Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances d'entreprises, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les statistiques sont présentées ici par date de jugement. Compte tenu des délais de publication dans le Bodacc, il faut attendre environ six mois pour que la statistique en date de jugement soit définitive. A compter du 1^{er} trimestre 2007, le champ des défaillances a été élargi aux activités financières (inclus dans le secteur des services) ainsi qu'au secteur de l'éducation, santé et action sociale. Le champ retenu englobe donc l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, à l'administration et aux activités associatives (NAF 01 à 05, 75, 91 et 99).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan dès lors qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Elle intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement. La statistique ne tient pas compte de l'issue de la procédure : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de reprise.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. La majorité des cessations, qui correspondent à l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise, sont consécutives à une mort « naturelle » de l'entreprise : le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système SITADEL (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Les autorisations désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation qui ont fait l'objet d'une décision d'autorisation de construire. C'est une décision prise par une autorité publique ayant compétence pour ce faire ; elle autorise l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes.

Une construction n'est considérée comme commencée dans SITADEL qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

TOURISME

Les statistiques sur la fréquentation hôtelière proviennent des enquêtes mensuelles de fréquentation réalisées auprès de l'hôtellerie homologuée. Ces enquêtes, légalement obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande du Ministère du Tourisme. La collecte est réalisée tous les mois de l'année auprès d'un échantillon d'hôtels homologués « tourisme » et classés 0 à 4 étoiles. Sont exclus du champ de l'enquête les hôtels n'ayant pas de classement tourisme.

L'activité hôtelière est mesurée en nombre de nuitées qui correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. Le taux d'occupation correspond au rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Du fait d'une rénovation de l'enquête, les données ne sont disponibles que depuis janvier 2005.